



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COVID-19 La relance
Lac-Mégantic se met belle pour ses piétons et ses cyclistes

Lac-Mégantic, 1^{er} mai 2020 – La Ville de Lac-Mégantic a récemment débuté les opérations de nettoyage sur son territoire, et ce, malgré les effectifs qui ont dû être réduits en raison de la situation actuelle. Beaucoup de marcheurs pourront le constater au cours du weekend, l'équipe assurant les services essentiels a nettoyé plusieurs rues résidentielles et, entre autres, les trottoirs de la rue Frontenac. Secondée par des citoyens engagés ainsi que le Club des pompiers qui annuellement contribue à ce grand nettoyage du printemps, l'équipe poursuivra ses actions dans les prochains jours, jusqu'à ce que l'entièreté des rues et trottoirs soient prêts pour la saison estivale.

Encore plus qu'à l'habitude, considérant les circonstances particulières de confinement, la Ville invite les citoyens à bouger et à prendre l'air dès qu'ils en ont l'occasion. C'est pourquoi elle travaille à améliorer la qualité de l'environnement des piétons et des cyclistes qui, tout en respectant les consignes de distanciation sociale, pourront pratiquer leurs sports ou leurs loisirs. « Ainsi les citoyens pourront profiter des magnifiques paysages Méganticois, » indique la Mairesse.

Une aide précieuse du Club des pompiers Région Lac-Mégantic

Pour la 28^e année, le Club des pompiers se voit confier la tâche du nettoyage des trottoirs, et ce, à la grandeur du territoire de la Ville de Lac-Mégantic. Les pompiers bénévoles débiteront leur travail de nettoyage dès la semaine prochaine. Ils suivront les mêmes consignes sanitaires de distanciation et de désinfection que lors des interventions incendies.

Nous rappelons que par souci d'économie d'eau potable, l'eau utilisée est puisée à même un point d'eau relié directement aux eaux du lac Mégantic, et non d'une bouche d'incendie du réseau d'aqueduc.

Une période moyenne de 19 jours est nécessaire, entre 8 h et 23 h pour laver l'ensemble des trottoirs, les îlots d'intersection et les passages piétonniers. Cette tâche, financée par la Ville, mais

réalisée gracieusement par des membres du Club des pompiers, permet d'amasser des fonds pour le financement de projets, principalement liés au sauvetage.

Merci aux citoyens qui s'impliquent

La Ville tient à remercier les nombreux citoyens qui ont déjà pris soin de nettoyer les trottoirs devant leur propriété. Il s'agit d'un geste simple pour chacun mais qui, collectivement, fait une belle différence pour les nombreux marcheurs qui arpentent la ville chaque jour.

Le Conseil municipal tient également à saluer un citoyen en particulier. Il s'agit de M. Daniel McClure qui, chaque année dès l'arrivée du printemps, balaie la piste cyclable longeant la rue Cartier afin de pratiquer son sport préféré, le patin à roues alignées. « Merci à tous ces citoyens qui ont à cœur la ville de Lac-Mégantic et contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de tous. C'est ce qui fait que Lac-Mégantic est une ville où il fait bon vivre », conclut la Mairesse.

Rappel pour une marche plus sécuritaire, surtout en temps de Covid-19

La Ville rappelle que le Code de la sécurité routière précise que les piétons doivent utiliser les trottoirs lorsqu'il y en a et qu'il est préférable de marcher dans le sens contraire des véhicules, pour voir venir les voitures. La Ville de Lac-Mégantic recommande aux citoyens d'appliquer cette recommandation surtout en période de distanciation sociale, afin de réduire la proximité entre les piétons qui pourraient se croiser sur un même trottoir ou sur un même côté de chaussée. Elle rappelle qu'il est important de traverser aux intersections et aux passages pour piétons.

- 30 -

Source :

Karine Dubé, responsable des communications
Ville de Lac-Mégantic
819 583-2441